

*Séance ordinaire du 9 novembre 2009*

*À cette assemblée ordinaire tenue le neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille neuf, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.*

*Monsieur Frédéric Vallières  
Monsieur Clément Roy  
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Patrice Simard  
Monsieur Normand Tremblay  
Monsieur Scott Mitchell*

*Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.*

***Acceptation de l'ordre du jour***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.*

***Acceptation des procès verbaux***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les procès verbaux de la séance extraordinaire du 21 octobre et de l'ajournement du 26 octobre 2009 soient acceptés tel que rédigés.*

***Vérification des comptes du mois***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les comptes du mois d'octobre s'élevant à (149 302,89 \$) cent quarante neuf mille trois cent deux et quatre vingt neuf soient acceptés et payés tel que présentés. ( Documents annexés ).*

***Nomination du pro-maire***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Simard*

2585-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT la nomination de Monsieur Johnny Carrier à titre de pro-maire de la Municipalité de Scott.*

***Nomination des membres du Conseil sur les comités***

***O.M.H. :*** *Normand Tremblay – Frédéric Vallières*

***Loisirs :*** *Clément Roy – Patrice Simard*

***Urbanisme :*** *Patrice Simard – Scott Mitchell*

***Salle Multifonctionnelle :*** *Normand Tremblay – Clément Roy*

***Développement :*** *Frédéric Vallières – Patrice Simard*

***Bibliothèque, représentant :*** *Normand Tremblay*

<b>Agriculture :</b>	<b>Johnny Carrier – Frédéric Vallières</b>
<b>Incendie :</b>	<b>Johnny Carrier – Clément Roy</b>
<b>Sécurité publique :</b>	<b>Clément Roy – Frédéric Vallières</b>
<b>Voirie :</b>	<b>Clément Roy – Frédéric Vallières</b>
<b>Comité toponymie :</b>	<b>Patrice Simard – Scott Mitchell</b>
<b>Journal Info-Scott :</b>	<b>Patrice Simard – Scott Mitchell</b>
<b>Service régional résidence locale :</b>	<b>Normand Tremblay – Frédéric Vallières</b>
<b>Comité d'administration :</b>	<b>Patrice Simard – Scott Mitchell</b>
<b>Comité Vision Nouvelle-Beauce :</b>	<b>Scott Mitchell</b>
<b>Conseil d'établissement :</b>	<b>Scott Mitchell</b>

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

2586-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que toutes ces nominations soient effectives à compter de ce jour.*

***Demande du Cercle de Fermières***

*CONSIDÉRANT qu'en décembre 2009, le Cercle de Fermières organisera une activité pour la Fondation O.L.O. (pour venir en aide aux nouvelles et futures mamans dans le besoin );*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Simard*

2587-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité alloue un montant de 150,00 \$ pour la fondation O.L.O. qui se tiendra en décembre prochain.*

***Achat de livres pour la Bibliothèque ( 1 000,00 \$ )***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

2588-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accorde un montant de 1 000,00 \$ pour l'achat de livres pour la Bibliothèque municipale.*

***Ministère des Transports, renouvellement entente lors de fermeture de routes pour la saison 2009-2010***

*CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente lors de la fermeture de routes;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay*

2589-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT la reconduite de l'entente pour la pose de barricades et l'entreposage en cas de fermeture de routes ou de l'autoroute 73 pour la saison 2009-2010.*

***Démission de Monsieur Jason Quirion ( pompier à temps partiel )***

*CONSIDÉRANT que Monsieur Jason Quirion a remis sa démission à Monsieur Ghislain Jacques, directeur du Service de sécurité incendie lors d'une rencontre en date du 27 octobre dernier;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy*

2590-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation de la démission de Monsieur Jason Quirion à titre de pompier volontaire pour la Municipalité de Scott.*

***Déneigement ( Demande et plainte de la part d'un contribuable )***

*Une plainte est adressée à la Municipalité concernant le déneigement de la descente de l'autoroute jusqu'à la propriété située au 1299 route du Président-Kennedy, la neige est déversée sur sa pelouse occasionnant ainsi des dommages sur certains arbres et arbustes. Le dossier a été transféré au Ministère des Transports étant une route numérotée. Une réponse nous est parvenue du Ministère en date du 5 novembre nous mentionnant que le tout sera transmis à M. Richard Giguère, chef des opérations et qu'il communiquera directement avec la personne concernée dans les plus brefs délais.*

***Résolution Hydro-Québec***

***Adhésion au programme de soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel mieux consommer / Hydro-Québec***

*ATTENDU qu'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie;*

*ATTENDU que pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le – Diagnostic résidentiel Mieux consommer – lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation;*

*ATTENDU que pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion;*

*ATTENDU que les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à **la Municipalité de Scott** en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;*

*ATTENDU que ce montant sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

2591-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que **la Municipalité de Scott** accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme – Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer -.*

*QUE la Municipalité de Scott soumet le projet : Aménagement d'une infrastructure pour la piscine municipale extérieure.*

*QUE la Municipalité de Scott désigne Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Scott tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution.*

*QUE la Municipalité de Scott soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet : Aménagement d'une infrastructure pour la piscine municipale extérieure.*

***Réclamation de 4 780,27 \$ du propriétaire situé au 68, 6<sup>e</sup> Rue***

*CONSIDÉRANT le sinistre survenu le 4 juillet 2009 au 68, 6<sup>e</sup> Rue, causé par un dégât d'eau par infiltration;*

*CONSIDÉRANT que le propriétaire a subi des dommages au montant de 4 780,27\$ dont il demande le remboursement ainsi que la franchise au montant de 500,00 \$ dont il a remboursé;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell*

2592-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accepte de défrayer un montant de 4 780,27 \$ à la Compagnie d'assurance du propriétaire situé au 68, 6<sup>e</sup> Rue ainsi qu'un chèque au montant de 500,00 \$ pour la franchise payée par ledit propriétaire.*

Avis de motion no.254

***Avis de motion***

*Avis de motion est donné par le conseiller Frédéric Vallières qu'un règlement portant le **numéro 254** ayant pour objet un règlement d'emprunt pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égoût pour desservir La Cache à Maxime et abrogeant ainsi le règlement numéro 251.*

***Mandat à BPR***

*CONSIDÉRANT qu'une première étude a été faite par BPR Infrastructures Inc. en vue de procéder à la réalisation d'un projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égoût notamment pour La Cache à Maxime;*

*CONSIDÉRANT qu'avec le nouveau développement résidentiel, et le nombre de population toujours grandissant, il serait avantageux de refaire l'étude afin de surdimensionner le nouvel étang pour subvenir aux besoins existants.*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

2593-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accorde le mandat à BPR-Infrastructures Inc. qui consiste à l'étude de dimensionnement d'un nouvel étang dans le cadre du projet de la Cache à Maxime afin de considérer les orientations et le potentiel de développement résidentiel de la Municipalité. Il est inclus, les relevés complémentaires d'arpentages à réaliser avant la neige pour la conception des plans et devis de l'ensemble du projet durant l'hiver 2010.*

***Demande au Ministère des Transports***

*CONSIDÉRANT la circulation dense dû au nouveau développement résidentiel situé à l'entrée du rang Saint-Étienne;*

*CONSIDÉRANT que le terrain de jeux et l'école primaire l'Accueil sont situés à proximité de la route 171 et route 173 et que cette circulation s'avère très dangereuse autant pour les enfants, les piétons et les automobilistes;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

2594-11-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT qu'une demande soit adressée au Ministère des Transports afin de réévaluer le dossier pour l'installation d'une lumière de circulation sur la route 173 à proximité de la route 171.*

*N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 20 :15 hres.*

*Clément Marcoux, maire*

*Nicole Thibodeau, dir-gén. & sec.-trésorier*